



# Effraction et ravage

Par Fabian Fajnwaks

Yukio Mishima a sa première éjaculation devant le tableau de Saint Sébastien traversé par les flèches de Guido Reni. « Ce jour-là, à l'instant même où je jetai les yeux sur cette image, tout mon être se mit à trembler d'une joie païenne. Mon sang bouillonnait, mes reins se gonflaient comme sous l'effet de la colère. La partie monstrueuse de ma personne qui était prête à éclater attendait que j'en fisse usage, avec une ardeur jusqu'alors inconnue, me reprochant mon ignorance, haletante d'indignation. Mes mains, tout à fait inconsciemment, commencèrent un geste qu'on ne leur avait jamais enseigné » [1]. Dans « La Troisième » [2], Lacan réfère cette première expérience de jouissance de Mishima en évoquant combien les analysants se souviennent de leur première masturbation, parce que « ça crève l'écran » [3]. Ça crève l'écran parce que cela vient briser l'image du corps qui permet de s'en constituer un, en venant confirmer la dimension « hors-corps » [4] de la jouissance phallique. Effraction de jouissance qui brise la consistance imaginaire du corps.

Si cette jouissance peut se moduler par la suite en l'intégrant à la consistance imaginaire du corps, l'effraction de la jouissance de l'Autre dans la mauvaise rencontre du

trauma sexuel reste un caillou inassimilable pour le sujet et soit fait retour à travers le rêve traumatique et l'angoisse face à l'acte qui pourrait réévoquer ce traumatisme, soit il laisse le sujet figé dans une inhibition absolue face à la jouissance. Il vient redoubler en quelque sorte le caractère complètement étranger, hétéro de la jouissance, déplacée et condensée dans la figure de l'Autre abuseur.

Il faut différencier à ce niveau l'expérience structurale de l'irruption de la jouissance qui vient « crever l'écran » [5] de l'imaginaire du corps, c'est-à-dire le *traumatisme* structural de la jouissance phallique venant toujours hors corps, de la contingence de la mauvaise rencontre qui vient redoubler et accentuer le caractère traumatique de l'effraction de jouissance. C'est ce à quoi Freud a eu affaire avec la théorie du Trauma à l'origine de la rencontre du sujet avec la sexualité en situant cette première rencontre avec la jouissance dans la mauvaise rencontre avec un adulte séducteur [6]. La contingence ne résorbe pas le traumatique de la sexualité que le « pervers polymorphe » [7] institue.

Pour enlever son importance à la découverte de la sexualité infantile par la psychanalyse et pour faire d'elle un dispositif parmi d'autres d'un *savoir-pouvoir* s'exerçant sur la sexualité, Michel Foucault a voulu dans son cours du Collège de France sur *Les Anormaux* [8], faire de cette découverte un chapitre de plus de la véritable « croisade » [9] que le début du XIX<sup>ème</sup> siècle a vu se développer en France contre la masturbation infantile, à l'origine de toutes les maladies dégénératives. Foucault décrit dans ce cours la vigilance accrue qui se développe dans ces années-là contre l'approche par des adultes du corps des jeunes enfants dans le but de l'éveiller à la sexualité. Abord qui cherche à démontrer qu'on savait déjà tout avant Freud sur l'éveil de la

sexualité par un adulte, ce qui laisse quand même le développement foucauldien à côté de toute explication de son caractère intrinsèquement traumatique.

L'effraction de jouissance à laquelle l'abus sexuel expose un sujet produit des effets souvent ravageants : l'inhibition et l'angoisse fonctionnent comme les index de la possibilité du retour du vécu traumatique face à toute situation de la vie du sujet qui pourrait se rapprocher de ce vécu. Si l'Autre a pris corps sous la forme d'un vecteur de jouissance, un sentiment de détresse fondamentale (l'*Hilflosigkeit* [10] évoqué par Freud) s'ouvre au-delà de la possibilité du retour de la présence de cet Autre, situant l'analyste, lorsque ces sujets consultent, à la place d'un partenaire privilégié. La mauvaise rencontre ne cesse pas de ne pas s'écrire sous la forme de la trace dont les effets sont mesurables par son retour sous différentes formes où l'angoisse est au premier plan.

À la différence de la rencontre *traumatique* de structure avec la sexualité, l'effraction que l'attentat sexuel suppose ne permet pas la construction d'une fiction qui vienne voiler le réel de la jouissance que l'abus introduit dans l'économie libidinale du sujet. Toutes les versions de ce qu'il aurait pu être pour cet Autre abuseur se trouvent réduites à avoir incarné la place d'un objet de jouissance pour lui. Parmi ces fictions, celle majeure que l'amour aurait permis, que nombre d'abuseurs essaient de mettre en avant pour habiller leurs procédés. Le voile de l'amour se trouve déchiré lorsque ces signes d'amour viennent à s'estomper.

Vanessa Springora en rend compte dans son poignant témoignage *Le Consentement* lorsqu'elle découvre que d'autres jeunes filles intéressent G. contre tout ce qu'il avait pu affirmer du caractère unique et amoureux de leur liaison [11]. La

parole d'amour, seule fiction qui lui permettait d'obtenir un plus de substance pour habiller cette rencontre, se déchire laissant apparaître la jouissance solitaire de son partenaire G., là où, depuis l'aube de sa vie, « du haut de [ses] cinq ans » [12] Vanessa Springora affirme dans son ouvrage attendre l'amour. Si l'amour peut venir plus particulièrement chez les femmes recouvrir le réel de la rencontre traumatique avec la jouissance de l'abuseur sexuel, on trouve souvent aussi la composante amoureuse sous la forme de l'Idéal que l'agresseur occupait pour le jeune homme abusé. Du côté de l'agresseur, c'est souvent sous une forme narcissique que la victime trouve sa place, comme un double du premier en miroir.

Les effets ravageants de l'abus sexuel sont aussi nombreux que les sujets. Ils trouvent une variété qui mérite d'être explorée et que la rencontre avec la psychanalyse permet de faire sortir à la lumière : de la sidération exprimée dans la fixité des images, des mots entendus et des détails de l'environnement qui viennent faire écran, à la culpabilité ou la honte traduisant une position subjective qui ne cherche qu'à se nourrir de cette effraction où le sujet prend la faute sur lui. Si l'analyse ne réussit que rarement à faire vaciller la prégnance de ces marques de jouissance qui ont marqué le corps du *parlêtre*, c'est surtout sur la signification que le sujet peut faire de ces événements qui signent sa position subjective qu'une analyse arrive à mobiliser.

Pour des sujets qui ont affaire à un puissant réel que nulle construction symbolique n'arrive à dialectiser, ils rapportent souvent une sorte d'indifférence qui se traduit par une absence du sujet de la scène de l'abus, parfois même répétée pendant des années avec le même partenaire, qui laisse cet événement découpé de l'histoire du sujet et qu'il reportera plus tard dans l'analyse, au passage, comme un fait mineur

dans sa biographie.

## Du côté des agresseurs

Il arrive que des sujets qui ont porté atteinte contre un autre rencontrent un psychanalyste, que ce soit dans un cadre institutionnel ou pas. Dans le cas de sujets prédateurs sexuels et plus particulièrement de sujets dits pédophiles ou éphébophiles, quand ce n'est pas une pratique justifiée par l'idée d'être le bienfaiteur des victimes, c'est souvent le fait de se sentir victime (séduits par un enfant ou une femme aguicheuse) qui revient comme argument. La dimension franchement érotomane de ces actes, avec les interprétations sous-jacentes des agissements de leurs victimes, y est souvent négligée. Quand ce n'est pas la prise du sujet par un *raptus* [13], ancien terme de psychiatrie que Jacques-Alain Miller a permis de remettre en circulation à partir du cas DSK pour expliquer l'impulsion vive et soudaine portant à commettre un acte. L'analogie avec le lapsus est saisissante dans son émergence imprévue et imprévisible dans le réel du passage à l'acte.

S'il est plus rare qu'ils consultent, les agresseurs peuvent rencontrer un psychanalyste, mus par le même complexe de culpabilité qui les a conduits à l'acte impulsif, avec l'idée qu'ils doivent purger une peine. Dans ce cas, la parole a moins l'intention de symboliser ce qui les a poussé au passage à l'acte, ce qui restera en soi inassimilable, que l'obligation auto-imposée d'une punition, la même obligation qui les conduit parfois à se présenter à la Justice, dénoncer leur acte qui, s'il mérite d'être puni, restera incompris par le sujet lui-même.

[1] Mishima Y., *Confessions d'un masque*, Folio, Gallimard,

Paris, 1971, p 44.

[2] Lacan J., « La troisième », 7eme Congrès de l'Ecole freudienne de Paris à Rome, *Lettres de l'Ecole freudienne*, n°16, 1975, p. 177-203.

[3] *Ibid.*

[4] *Ibid.*

[5] *Ibid.*

[6] Cf. Freud S., « L'étiologie de l'hystérie », *Névrose, psychose et perversion*, Puf, Paris, 1973, p 100.

[7] Freud S., *Trois essais sur la théorie de la sexualité*, Gallimard, Paris, 1962, p. 86.

[8] Foucault M., « Les anormaux », *Cours au collège de France : 1974-75*, Gallimard, Paris ; 1999.

[9] Foucault M., « Les anormaux », *Cours au collège de France : 1974-75*, Cours du 5 Mars 1975, Gallimard, Paris, 1999.

[10] Freud S., *Inhibition, symptôme et angoisse*, Paris, PUF, 1993, p. 78.

[11] Cf. Springora V., *Le Consentement*, Grasset, Paris, p. 129.

[12] Springora V., *Le Consentement*, Grasset, Paris, 2020., p. 13.

[13] Miller J-A. ; « DSK entre Eros et Thanatos », *Le Point*, 19 Mai 2011, (disponible sur internet).